AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-12-75119682

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

XXXXXXXXXXXXXXXX - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z. I. Nord - 21206 BEAUNE

Bulletin n° 50 - Décembre 1975

ABONNEMENTS 1976

Les abonnements souscrits au cours de l'année 1975 se terminent le 31 Décembre prochain.

Les tarifs pour la prochaine campagne qui débutera le 1er Janvier 1976 sont les suivants :

- Abonnement ordinaire, un seul exemplaire et Revue Phytoma .... 50 Frs
- Abonnement collectif, plusieurs exemplaires du bulletin technique et une seule Revue Phytoma expédiés à une même adresse : 50 Frs + 30 Frs par exemplaire supplémentaire de bulletin.
- Abonnement collectif à plusieurs adresses (plusieurs exemplaires du bulletin à des adresses différentes et un seul exemplaire de Phytoma) 50 Frs + 40 Frs par adresse supplémentaire.

La documentation générale (revues, tracts...) dont peuvent bénéficier les abonnés, indépendamment du Bulletin Technique et de ses suppléments, ne fera l'objet, pour les abonnements collectifs que d'un seul service.

Les versements doivent être faits de préférence avant le 31 Décembre 1975 au C.C.P. DIJON n° 3 405 12 K

Régisseur d'Avances et de Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture de la Côte-D'Or
Cité Dampierre - 21034 DIJON Cédex

Les chèques bancaires seront rédigés également au nom du Régisseur d'Avances et de Recettes et envoyés à l'adresse ci-dessus.

Mentionner sur le talon :

- (Avertissements Agricoles)
- Nom, prénom et adresse complète de l'abonné
  - N° et nom de la rue
  - Lieu dit , commune
  - N° du département - Bureau de poste desservant

N'attendez pas les derniers jours pour renouveler votre abonnement ; faites le nécessaire sans tarder. Nous vous en remercions par avance.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

P489

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD

Commission paritaire de presse 527 AD Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant XXXXXX P. JOURNET